

République Française



Ville de Pont-Sainte-Marie
DÉPARTEMENT DE L'AUBE

Extrait du registre
des délibérations de la commune
de PONT-SAINT-MARIE
séance du 7 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à dix heures, le Conseil Municipal de PONT-SAINT-MARIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Pascal LANDREAT, Maire

Présent(es) : M. Pascal LANDREAT, Maire, M. Denis DEFER, Mme Cathy PLAQUEVENT, M. Bruno HAILLOT, adjoints
M. Christian COSTE, M. Jean-Michel PALENGAT, Mme Danielle ROUSSARD, Mme Janine PINKOWICZ, Mme Martine HENRIOT-JEHEL, Mme Joëlle GUINOT-HARTERT, M. Mircéa CARUNTA-FOUCARD, Mme Marie-Cécile JACQUES, Mme Sylvie FERRIOT, M. Gérald MANCE, Mme Carole SEREND, M. Mamadou DIALLO, M. Vincent VOILLEQUIN, M. Cyril CORNU, M. Julien SALLIC, Mme Marjorie PREVOT, M. Didier FREVILLE, Mme Alexandra PEUCH, conseillers municipaux

Absent(e) et représenté(e) : M. Laurent SINDRES-DUBOIS représenté par M. Denis DEFER, Mme Véronique HEUILLARD représentée par M. Bruno HAILLOT, M. Joël COFFINET représenté par Mme Marie-Cécile JACQUES, Mme Nicole BARBERY représentée par Mme Janine PINKOWICZ, M. Philippe JOURNIAC représenté par M. Pascal LANDREAT, Mme Sandrine MIDAVAIN représentée par M. Mamadou DIALLO, Mme Séverine STAB représentée par M. Vincent VOILLEQUIN

Secrétaire de Séance : M. Mamadou DIALLO

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 29
En exercice : 29
Votants : 29
N° délibération : 2026-04-15

Date de la convocation : 31-03-2026
Date d'affichage de la convocation : 31-03-2026
Acte rendu exécutoire : 09-04-2026

CREATION D'EMPLOI PERMANENT AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Denis DEFER

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment l'article L.313-1,

Vu le tableau des effectifs de la collectivité,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant la nécessité de créer un poste dans le cadre d'emploi d'adjoint technique territorial,

Il est demandé à l'assemblée délibérante, de créer l'emploi comme suit :

- 1 emploi sur le grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet, afin d'assurer des fonctions de chef d'équipe des espaces verts.

Il vous est donc proposé, de modifier le tableau des effectifs comme suit :

FILIERE TERRITORIALE TECHNIQUE

Cadre d'emplois : Adjoint technique territorial

Grade : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Ancien effectif : 5 - Nouvelle effectif : 6 (Temps complet)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à la majorité des membres présents :

- **D'APPROUVER** la création d'emploi telle que présentée ci-dessus ;
- **QUE** la présente délibération prend effet au lendemain de cette décision ;
- **D'INSCRIRE** les crédits correspondants au chapitre 012 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout acte administratif en application de la présente délibération.

Pour : 24
Absention : 5
Vincent VOILLEQUIN – Séverine STAB – Cyril CORNU – Julien SALLIC – Marjorie PREVOT



Le Maire, **Pascal LANDREAT**